



TACITE RECONDUCTION PARSHIP ?

Par littlenana

Bonjour,

J'ai reçu un mail de Parship me demandant de régler la somme de 308,80 Euros tout de mm avant de mettre le dossier en contentieux!

le souci, c'est que je ne vais plus sur leur site depuis plusieurs mois, et a vrai dire je les avait oubliés ceux-là! Maintenant ils me répondent que j'avais accepté les CGV lors du règlement CB il y a deux ans, ainsi que sur le mail de confirmation de cde, et qu'en gros je n'avais qu'à m'en souvenir!

Je viens de leur demander la preuve de l'envoi de ce mail de reconduction qui aurait été fait le 27.12.15.

Mes questions sont : 1/Quelles preuves a t'on qu'ils ont bien envoyé ce mail (pas d'accusé réception, ni de lecture?, pas de date de confirmation d'envoi?) Pourquoi n'y a t'il pas d'information par voie postale? Comment faire justifier, si soit disant ce mail m'était parvenu(ou que je ne l'ai pas vu) que l'absence de réponse ne vaut pas consentement, surtout pour un service que l'on de demande pas?

De plus, en leur demandant de me fournir la copie de ce mail, Parship me propose maintenant, "par souci de satisfaction", de réduire la durée et le coût de mon abonnement de 50 %, soit 149,40 euros ! Qu'en pensez-vous?

Je vous joins mes échanges, sachant que les plus récents sont aux début.

En vous remerciant de votre aide.

"J'ai attaché la copie de l'email envoyé par nos sercices le 27.12.2015.

Tout abonnement premium est automatiquement renouvelé si aucune demande de résiliation ne nous a été envoyée et/ou si vous n'avez pas vous-même fait le nécessaire à partir de votre profil.

Cette option est mentionnée dans nos conditions générales, lors du paiement en ligne, sur l'email de confirmation de commande et sur l'email de rappel. Je peux tout à fait comprendre que vous ayez pu oublié cette information. Aussi et suite à un souci de satisfaction, je vous propose de réduire la durée et le coût de votre abonnement de 50 %.

Ainsi et si cette offre vous convient, je vous invite à effectuer le paiement d'un montant de 149.40 EUR

Une fois le paiement effectué, je vous invite à me recontacter. Ainsi, je mettrai à jour votre dossier. Je vous précise également que j'ai déjà fait le nécessaire afin que votre abonnement ne soit pas renouvelé par la suite. Je vous saurais gré de m'indiquer si cette offre vous convient".

oooooooooooooooooooooooooooo
Copie du mail du 27.12.15 :
oooooooooooooooooooooooooooo

SENT AT: Sonntag, 27. Dezember 2015 08:18:25 FROM: PARSHIP.fr <aide@parship.fr> TO: XXXXX40-je@yahoo.fr
SUBJECT: Information au sujet de votre abonnement Premium MESSAGE:

Chère Madame,

Nous nous réjouissons que vous ayez choisi les services de PARSHIP pour votre recherche de partenaire. Nous espérons que vous en avez été satisfaite et que vous avez déjà établi des contacts intéressants.

Des centaines de célibataires s'inscrivent chaque jour sur PARSHIP. N'oubliez pas de consulter quotidiennement vos suggestions de partenaires : elles sont sans cesse mises à jour. Nul doute que parmi tous ces célibataires intéressants et motivés, se trouve la personne qui saura vous rendre heureuse.

Vous pouvez consulter nos conseils de recherche de partenaire en ligne, nos témoignages et bien d'autres articles sous la rubrique « Magazine » : <http://www.parship.fr/parship-mag/index.htm>

Nous souhaitons vous rappeler que votre abonnement va expirer. Afin que le contact ne soit pas subitement interrompu, votre abonnement sera automatiquement renouvelé à moins que vous le résilieez.

La résiliation est possible conformément aux conditions générales (<http://www.parship.fr/conditions-generales/index.htm>), au plus tard le 26/01/2016.

Avez-vous d'autres questions par rapport à votre abonnement Premium ? Aimeriez-vous modifier la durée de votre abonnement ? N'hésitez pas à contacter notre Service Clientèle : <http://www.parship.fr/customerservice?param=/app/ask>

Nous vous souhaitons d'agréables rencontres sur PARSHIP

oooooooooooooooooooooooooooo
Mail du 26.03.16 :

